

# Chemin de Fabrégas : le constat

- Par cinq fois les piétons doivent marcher sur la rue pour contourner les poteaux électriques situés sur le trottoir, ce dernier étant déjà bien étroit.
- Se promener avec un landau est risqué, et il y a une crèche à mi-parcours.
- Sans oublier le jour du ramassage des poubelles où la situation est encore plus critique.
- En cas de pluie, heureusement rare, les flaques sont à contourner sur la route



# AVENUE Fernand SARDOU



1) Entrée par le chemin de l'Oïde : interdit aux 3.5 T



2) Entrée par l'avenue Auguste Renoir : pas de limitation de tonnage



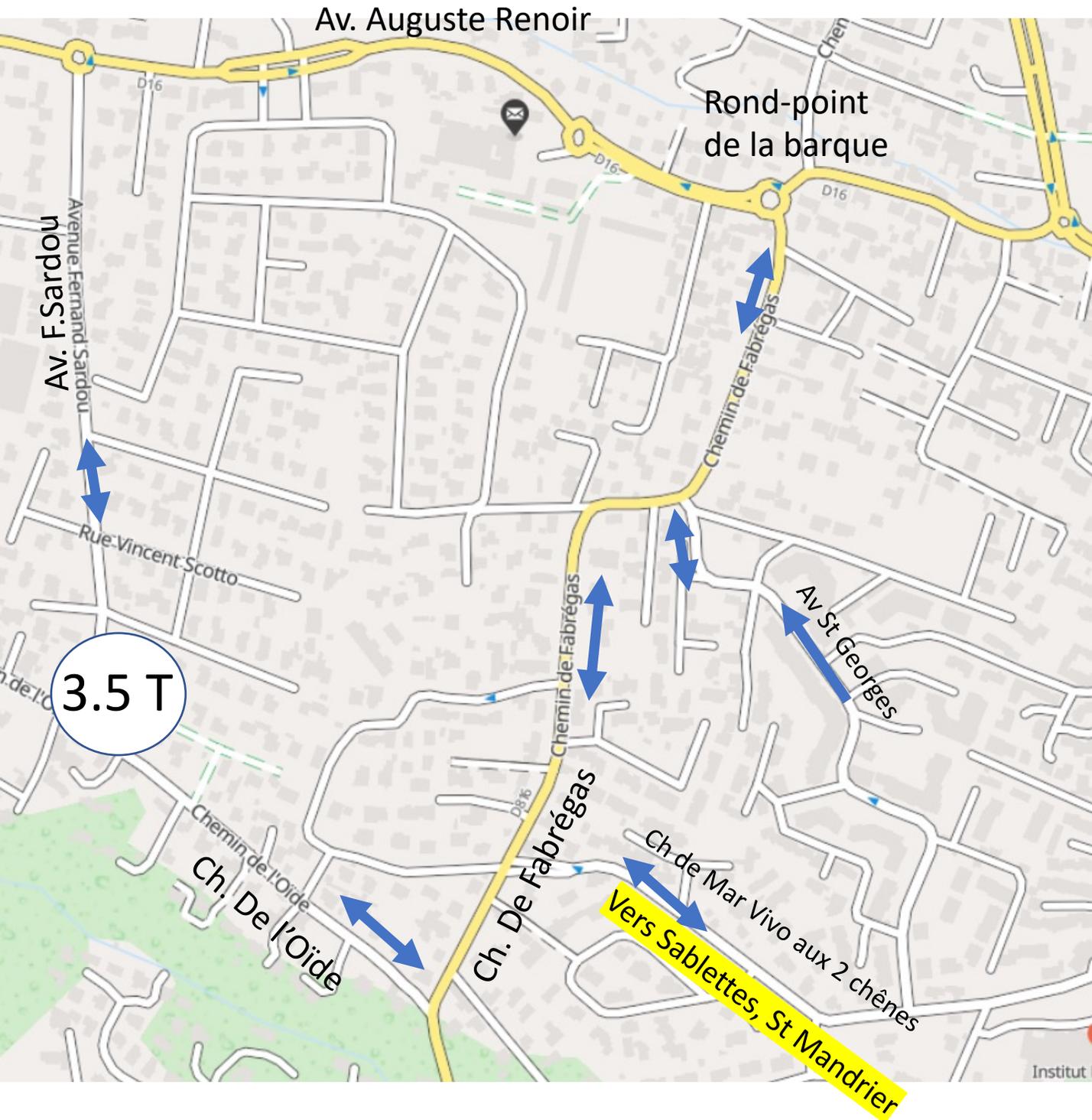
1) Chemin de Fabrégas Voie Communale 7. Ce n'est ni une route ni une autoroute.

2) Trottoir avec 5 poteaux à contourner

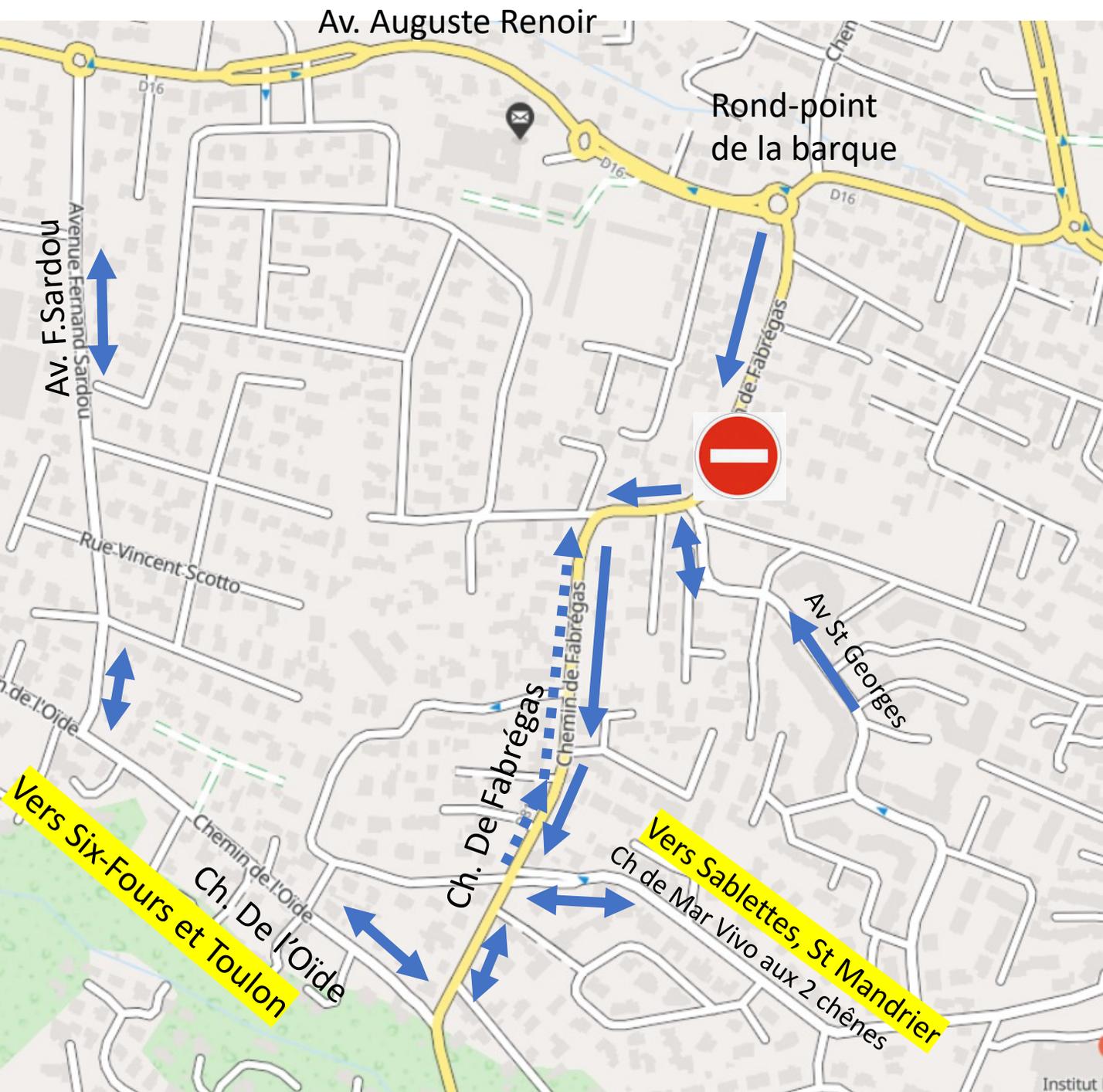
3) 1 seul trottoir, et en plus réduit par endroit.



# SITUATION ACTUELLE au 14/01/2024



# NOTRE PROPOSITION



-  Ouvert aux riverains uniquement
-  Voie en sens unique
-  Voie à double sens

# Remarques

- Le plan proposé ici permet de mettre immédiatement le premier tronçon du chemin de Fabrégas en sens unique.
- Ce plan appliqué supprimerait la dangerosité de ce chemin, étroit mais très fréquenté. Il donnerait aux piétons, aux handicapés en fauteuil roulant et aux cyclistes une place décente pour circuler, dans les deux sens.
- Le tonnage limité à 3,5 tonnes sur l'avenue Sardou est une justification de complaisance (sauf preuves techniques sérieuses apportées par TPM).

# Les arguments apportés contre ce plan

- 1) Les camions venant d'Amphitria ne pourraient pas emprunter les voies de l'Oïde et F. Sardou, en tournant à gauche, ou de Mar Vivo aux 2 chênes en tournant à droite
  - a) *Ces voies sont assez larges pour permettre le passage des camions avec remorque*
- 2) Ces camions émettent des nuisances olfactives
  - a) *s'il y a nuisance, pourquoi serait-elle possible par une voie et impossible sur un autre chemin.*
  - b) *La nuisance olfactive n'existe plus. Les camions sont maintenant bien bâchés. Ceci est affirmé par M. Gilles Vincent, vice-président TPM, et président de Amphitria.*
- 3) Les riverains du chemin entre le rond-point de la barque et le premier embranchement vers Fabrégas devront faire un grand détour pour revenir à leur base.
  - a) *Si la gêne est incontestable, il faut la comparer par rapport aux risques extrêmes de blessure, voire mortels, que les citoyens piétons, cyclistes ou handicapés prennent tous les jours en empruntant cette voie.*
  - b) *Ces riverains très gênés ont-ils acceptés de laisser une partie de leur terrain pour élargir la voie.*
- 4) Une démarche est entamée pour racheter les bouts de terrain des riverains pour élargir le chemin de Fabrégas.
  - a) *Ce genre de démarche, qui a démarré il y a plusieurs décennies, peut encore prendre le temps d'une ou de deux générations.*
  - b) *On doit en tenir compte et revenir à une circulation dans les deux sens quand l'opération d'élargissement sera réalisée.*
- 5) Ce serait aux cyclistes, et donc aussi aux piétons et handicapés de prendre les contournements pour éviter ce chemin considéré comme dangereux.
  - a) *Il est également possible aux automobilistes venant de Fabrégas de prendre leur vélo.*
  - b) *L'automobiliste n'est pas un citoyen supérieur au piéton.*
  - c) *Il peut perdre quelques minutes, le piéton pouvant perdre la vie.*